



ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION

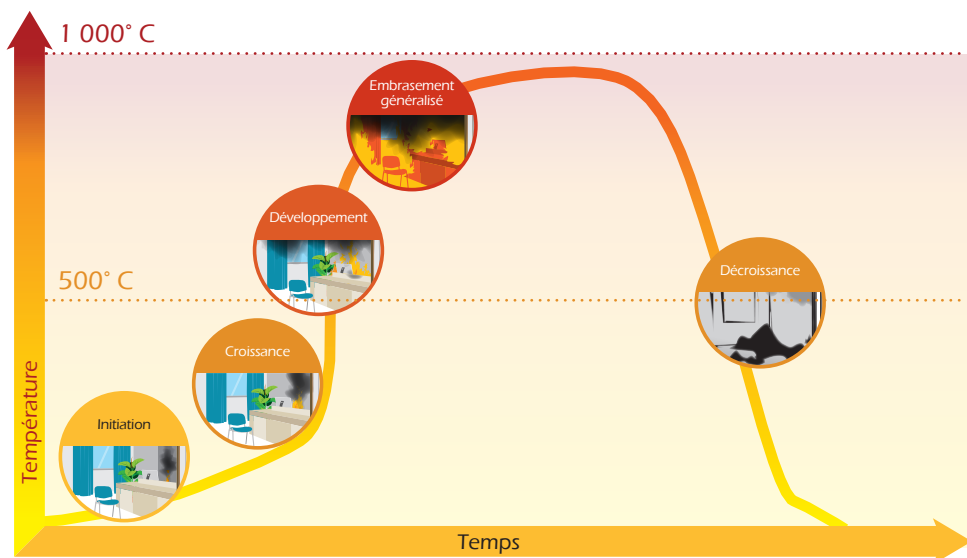


SOMMAIRE

1	Préambule	3
2	Consignes de sécurité	4
2.1	Consignes générales	4
2.2	Gestion du déclenchement de l'alarme	6
2.3	Consignes spécifiques	7
3	Le feu	8
3.1	La combustion	8
3.2	Les différents modes de transmission de chaleur	9
3.3	Les classes de feux	9
4	Les extincteurs	10
4.1	L'utilisation des extincteurs	10
4.2	Les modes de fonctionnement	11
5	Moyens d'extinction spécifiques	13
5.1	Le Robinet d'Incendie Armé (RIA)	13
5.2	Les installations d'extinction automatique	15
5.3	Les extincteurs mobiles	15
5.4	La couverture anti-feu	16
5.5	Le système d'extinction automatique pour feux d'auxiliaire de cuisson	17
5.6	Le sable	18
5.7	L'extincteur pendulaire	18
6	L'évacuation	19
6.1	Les acteurs de l'évacuation	19
6.2	Les facteurs aggravants	21
6.3	Le point de rassemblement	21
7	Les conduites à tenir spécifiques	22
7.1	Face à une personne brûlée	22
7.2	Face à une personne intoxiquée	22
7.3	La prise en charge des personnes en situation de handicap	22
8	Les règles de prévention au quotidien	25
8.1	Les règles de prévention	25
8.2	Le permis de feu	26
9	Testez vos connaissances	27

1. PRÉAMBULE

Que ce soit au niveau matériel ou humain, les incendies causent chaque année des **dégâts inestimables** dans les établissements.



Une intervention rapide de la part d'une **personne formée aux risques incendie** permet de réaliser une extinction efficace et de limiter ainsi les conséquences d'un incendie.



2. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Lors d'un début d'incendie, il convient de respecter **trois étapes**.

1 Alarme & alerte



2 Intervention



3 Évacuation



2.1 CONSIGNES GÉNÉRALES

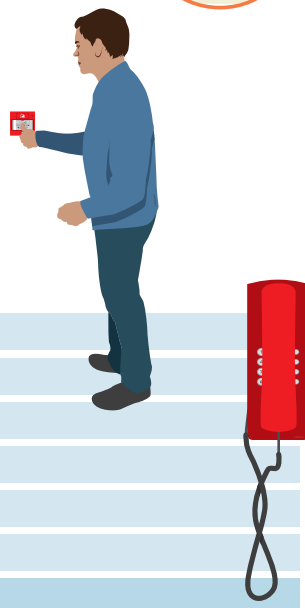
Alarme & alerte

L'**alarme** sert à déclencher dans un délai le plus court possible l'intervention des secours internes à l'entreprise (collègues de travail, agents de sécurité...).

L'**alerte** a pour but de prévenir les secours extérieurs à l'entreprise (sapeurs-pompiers...). Son organisation est propre à chaque établissement.

Message d'alerte à transmettre :

- ▶ Votre **nom** et **numéro de téléphone**
- ▶ La **nature** du problème
- ▶ L'**adresse** précise
- ▶ La présence de **fumée ou flammes**
- ▶ La présence de **blessés**
- ▶ Les **actions** en cours (évacuation, extinction...)
- ▶ Toujours demander l'autorisation avant de raccrocher.



Détecteur de fumée



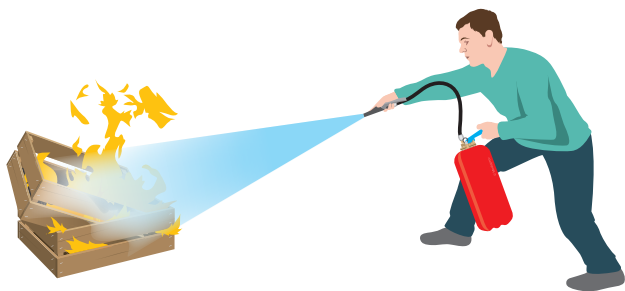
L'**alarme** peut être déclenchée grâce aux détecteurs de fumées et aux déclencheurs manuels

Déclencheur manuel



Première intervention

Elle permet de mettre rapidement en sécurité les occupants de la ou des pièce(s) sinistrée(s) et de procéder à **l'extinction rapide** du début d'incendie.



Évacuation

Si le feu est **non-maîtrisable** ou si **l'extinction est inefficace** :

- ▶ Procéder à l'évacuation du bâtiment en respectant les indications d'usage (ne pas utiliser les ascenseurs, monte-charges...).
- ▶ Rejoindre le point de rassemblement.

Les consignes d'évacuation

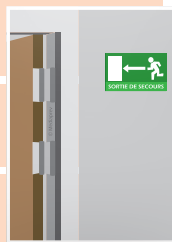
Lors de l'audition du signal sonore :



Se diriger vers le **point de rassemblement**.

Utiliser le **chemin le plus court**.

Veiller toutefois à **ne jamais utiliser** l'ascenseur ou le monte-charge



Vous pouvez vous aider de la **signalétique** et des **plans d'évacuation**.

NOTE

Le **dégagement d'urgence** doit être effectué devant l'impossibilité de supprimer un danger non contrôlable, vital, réel et immédiat et si la victime est incapable de se soustraire d'elle-même.

Selon la situation (départ de feu, embrasement important...) le **dégagement d'urgence** sera effectué au moment le plus opportun (avant ou après l'alerte, ou l'intervention) pour protéger la vie de la victime.



2.2 GESTION DU DÉCLENCEMENT DE L'ALARME

Dans certains établissements, un **système de sécurité incendie** peut être mis en place. Ce dernier est un atout précieux lors d'un début d'incendie. Il permettra une alarme précoce et une mise en sécurité du bâtiment.

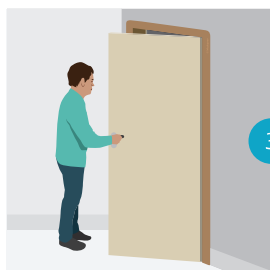
La **connaissance de ce système** peut donc permettre une intervention plus efficace :



- 1 Déclenchement de l'alarme restreinte (ou sélective)**
Dès le déclenchement de l'alarme, un signal informe immédiatement le personnel.



- 2 Prise d'information sur le Système de Sécurité Incendie**
Repérer sur l'écran ou les voyants, la zone où le sinistre se serait déclenché.



- 3 Validation de la réception du signal d'alarme (acquiescement)**
Appuyer sur le bouton pour valider la réception du signal d'alarme.

Vérification sur la zone de déclenchement (levée de doute)

L'intervenant se rend sur la zone de déclenchement pour vérifier la véracité du sinistre.

NOTE Il convient de prendre **certaines précautions** avant d'ouvrir une porte.

Indicateurs d'action



Des **indicateurs d'action** situés au dessus de la porte de certains locaux (chambre, local chaufferie...) peuvent aider à repérer le local où le détecteur s'est déclenché. Ces mêmes indicateurs existent sur les déclencheurs manuels.

Déclencheur manuel



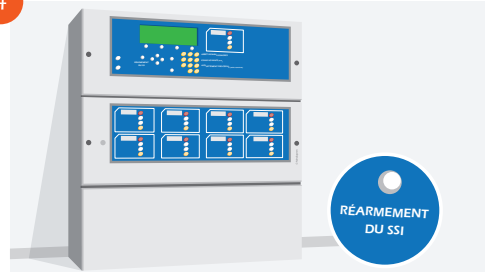


Incendie avéré



Alerter
les secours

Intervention/mise en sécurité
(selon procédure interne)



Déclenchement intempestif

Réarmement de la centrale

Réarmement des portes coupe-feu
et des trappes de désenfumage

Inscription de l'événement dans
le registre (selon procédure)

2.3 CONSIGNES SPÉCIFIQUES

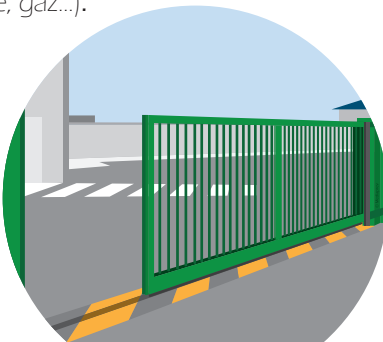
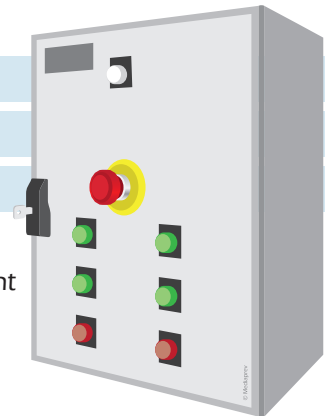
Afin **d'organiser au mieux** la lutte contre l'incendie et l'intervention des secours externes, des consignes spécifiques peuvent être mises en place.

Il peut s'agir par exemple de :

- ▶ La **mise à l'arrêt** de certaines machines
- ▶ La **coupure** des énergies
- ▶ L'**ouverture** de certains accès

Coupure énergie

Lors de l'intervention, si cela est nécessaire, l'intervenant autorisé procédera à la coupure des énergies (coupure électrique, gaz...).



Accès des secours

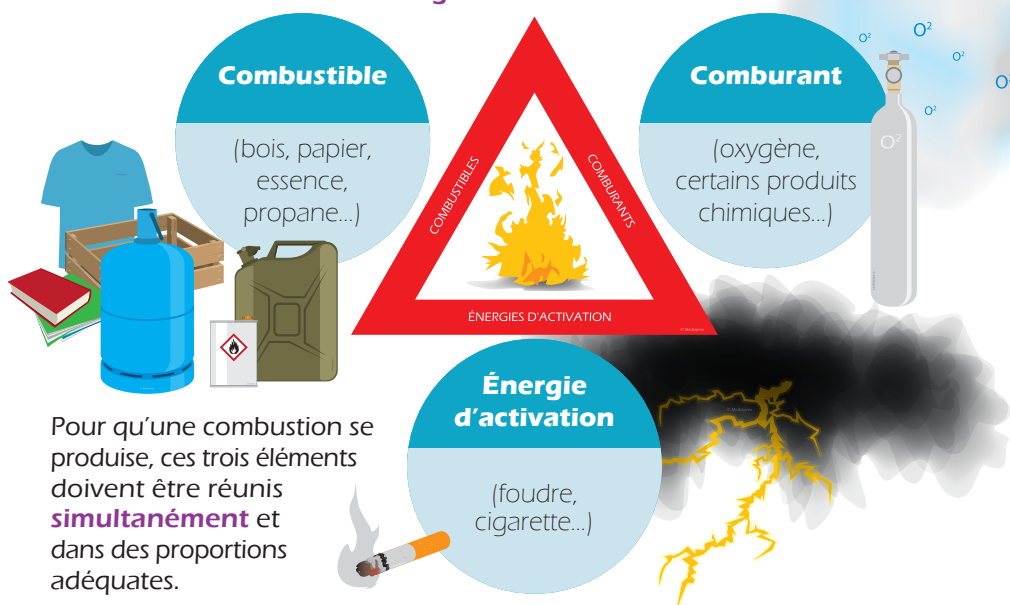
Lors du sinistre, pour faciliter l'accès des secours, il peut être nécessaire de procéder à **l'ouverture des portes et portails**.

3. LE FEU

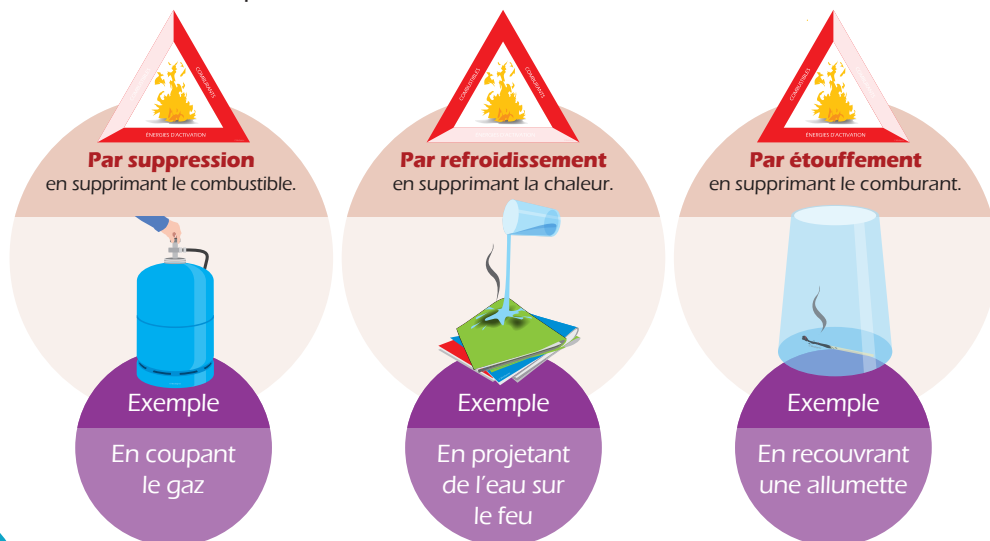
Pour combattre efficacement un incendie, il est nécessaire d'appréhender le fonctionnement de ce phénomène. La connaissance du **processus de combustion** et des modes de propagation permettra une intervention plus efficace.

3.1 LA COMBUSTION

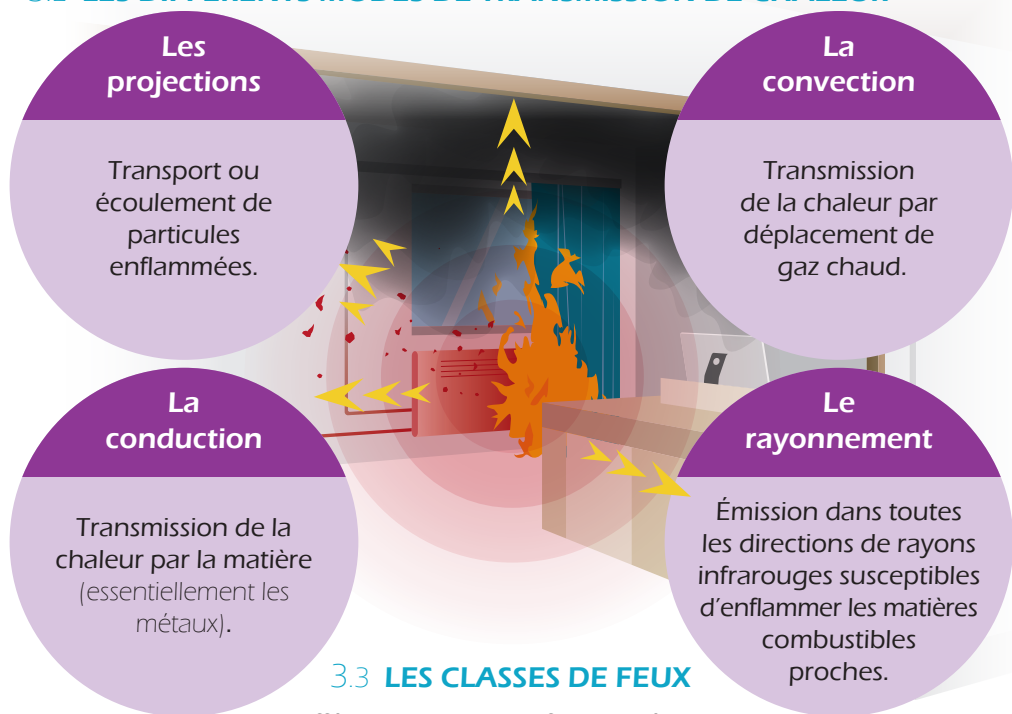
La combustion est une réaction chimique exothermique (qui dégage de la chaleur) nécessitant trois éléments : **triangle du feu**.



Dès que l'on retire un de ces éléments, **le feu s'éteint** :



3.2 LES DIFFÉRENTS MODES DE TRANSMISSION DE CHALEUR



3.3 LES CLASSES DE FEUX

Les différentes classes de feu sont établies en fonction du type de combustible. Les connaître permet de choisir l'extincteur approprié.

A	B	C	D	F
Feux de solides	Feux de liquides ou de solides liquéfiables	Feux de gaz	Feux de métaux	Feux d'auxiliaire de cuisson
Bois	Essence	Butane	Limaille de fer	Huiles
Papier	Alcool	Méthane	Aluminium	Graisses animales ou végétales
Carton	Plastique	Propane	Magnésium	
Tissus	Vernis	Hydrogène	Sodium	

Depuis janvier 2026, la norme ISO 3941:2026 introduit une nouvelle classe de feu, la **classe L**, dédiée aux **feux de batteries lithium-ion**. Les moyens d'extinction sont encore en développement.

4. LES EXTINCTEURS

Avant d'utiliser un extincteur, il est important de **bien le choisir** en fonction :

- ▶ Du **combustible** (voir les différentes classes)
- ▶ Des **risques particuliers** (électricité)
- ▶ Des **dégâts** qu'il peut causer.

Ils se **repèrent** facilement grâce :

- ▶ À leurs **couleurs** (bleu, jaune...)
- ▶ À leurs **formes**
- ▶ Aux **inscriptions** qu'ils portent.

De manière générale, les extincteurs sont **positionnés** par rapport aux risques environnants.

4.1 L'UTILISATION DES EXTINCTEURS

Extincteur à eau pulvérisée avec additif

Efficace sur les **classes de feux**



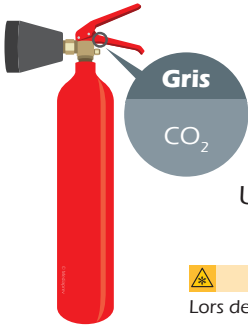
Utilisable également sur les **appareils électriques de moins de 1 000 volts**.

RISQUE ÉLECTRIQUE

Il convient de respecter les **consignes** indiquées sur l'appareil.



Extincteur CO₂



Efficace sur la
classe de feux



Utilisable également sur les
feux d'origine électrique.



Attention aux risques de gelures.

Lors de son utilisation, le gaz propulsé génère du froid (-78,5°C).



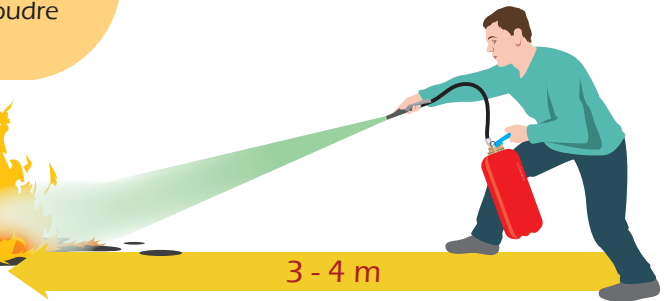
Extincteur à poudre polyvalente



Jaune

Poudre

Efficace sur les **classes de feux**

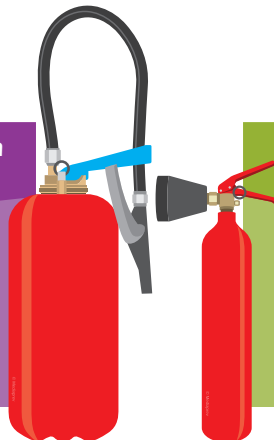


4.2 LES MODES DE FONCTIONNEMENT

On distingue **2 catégories** d'extincteurs.

Les extincteurs à pression auxiliaire

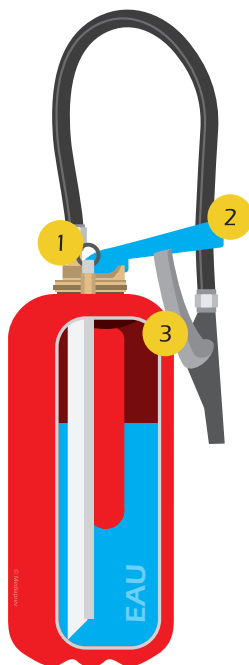
Avant l'utilisation de l'extincteur, il faut le mettre « sous pression » en perçant la cartouche de gaz (sparklet).



Les extincteurs à pression permanente

Ce type d'appareil est déjà sous pression, « prêt à l'emploi ».





Extincteurs à **pression auxiliaire**

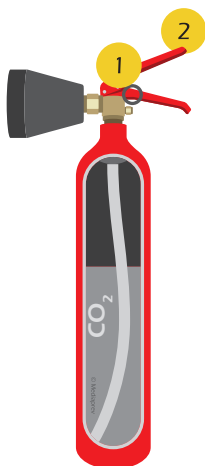
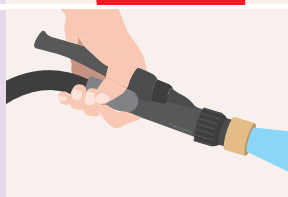
1 **Retirer** le dispositif de sécurité (goupille).



2 **Percuter** l'extincteur en actionnant la poignée (ou le bouton...).



3 **Appuyer** sur la gâchette.

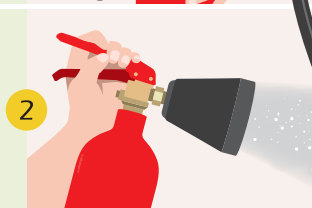


Extincteurs à **pression permanente**

1 **Retirer** le dispositif de sécurité (goupille).



2 **Appuyer** sur le levier de commande.



NOTE

Quel que soit l'extincteur, on retrouve la notice d'utilisation sur le corps de l'appareil.

5. MOYENS D'EXTINCTION SPÉCIFIQUES

Selon le type d'établissement, sa taille ou son activité, il existe **différents moyens d'extinction** qui peuvent être mis en œuvre.

5.1 LE ROBINET D'INCENDIE ARMÉ (RIA)

Dans certains établissements pouvant présenter un potentiel calorifique élevé (entrepôt...), afin de lutter plus efficacement contre les incendies, il peut être installé des Robinets d'Incendie Armés (RIA).



Utilisables sur les feux de **classe A**



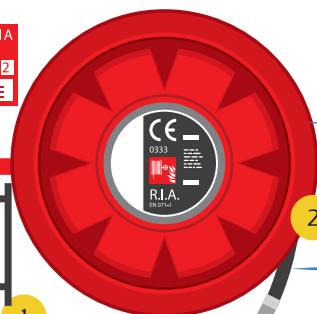
Tenir à distance des installations électriques sous tension

Mise en marche

- 1 **Ouvrir** le robinet d'arrêt
- 2 **Dérouler** le tuyau
- 3 **Ouvrir** le diffuseur

Tuyau d'alimentation

Robinet d'arrêt



Dévidoir pivotant

Tuyau semi-rigide

Lance à débit variable

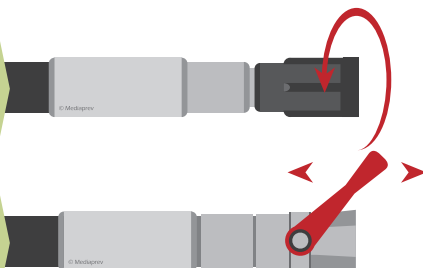
Les différents types de lance

Robinet diffuseur
mixte réglable

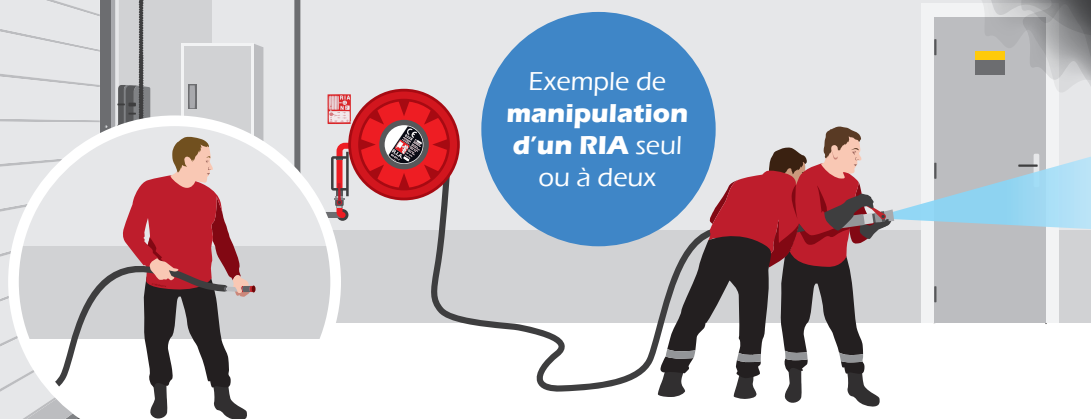
Ouverture/fermeture
+ réglage du jet

Lance
traditionnelle

Ouverture/
fermeture



Exemple de
**manipulation
d'un RIA** seul
ou à deux



Les différents jets

Robinet diffuseur mixte réglable **Type A**

Jet diffusé
de protection



Jet diffusé
d'attaque



Jet droit



Lance traditionnelle **Type B**

Jet en nappe



Jet droit



Ouverture d'une porte

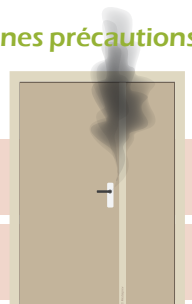
Avant d'intervenir sur l'incendie, il est nécessaire de prendre **certaines précautions** avant d'ouvrir une porte. En effet, certains phénomènes thermiques peuvent être dangereux pour les intervenants (explosion de fumée).



Vérifier que la **température** de la porte ne soit pas anormalement élevée.



Vérifier qu'il n'y ait pas de **fumée** s'échappant des interstices.



Pour s'en prémunir, en présence de l'un de ces signes, il est important :

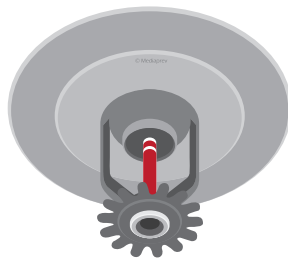
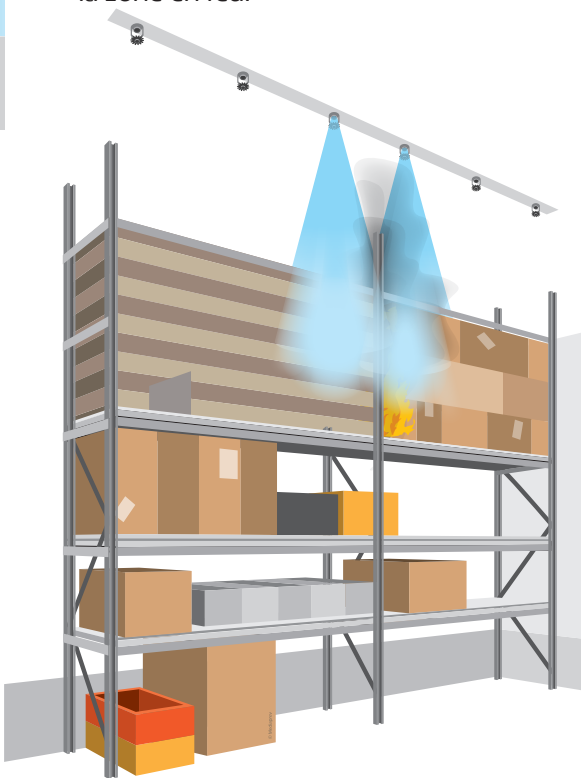
► **D'évacuer** rapidement l'établissement.

► De le **signaler** aux secours.

5.2 LES INSTALLATIONS D'EXTINCTION AUTOMATIQUE

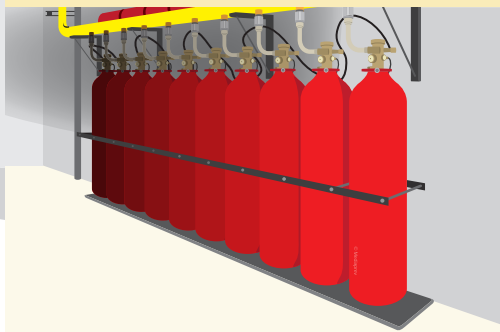
Ces dispositifs se déclenchent de **manière autonome** à une température donnée.

Le **fusible** (en rouge sur l'image) cède et laisse alors s'écouler un jet d'eau refroidissant la zone en feu.

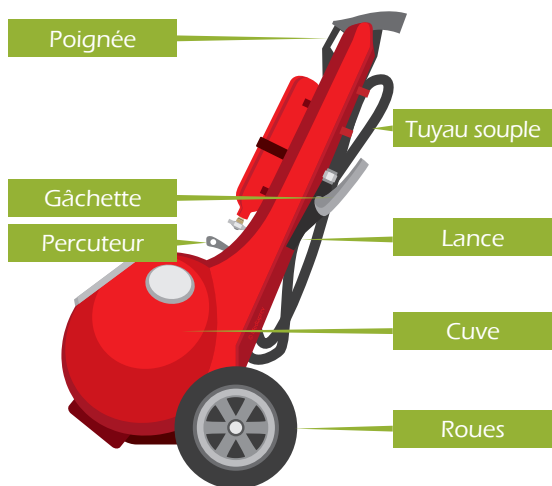


NOTE

Il existe également **d'autres systèmes d'extinction automatique** fonctionnant par exemple à l'aide de gaz.



5.3 LES EXTINCTEURS MOBILES



Ce type d'appareil s'utilise de la **même manière** que les extincteurs portatifs. Son autonomie et sa distance d'attaque sont cependant **supérieures**.

Son efficacité sur les classes de feux dépend du **type d'agent** présent dans l'appareil :

Eau + additif	 
Poudre polyvalente	  
CO ₂	

5.4 LA COUVERTURE ANTI-FEU

Cette couverture spécialement conçue pour **l'extinction de feux de classe F** agira par étouffement.

Elle **supprime le contact** entre le combustible et le comburant.



Consignes d'utilisation

- 1 **Sortir** la couverture de la housse.
- 2 **Saisir** la couverture en enroulant ses mains à l'intérieur pour qu'elle ne soit pas exposée au feu.
- 3 **S'approcher** prudemment de la friteuse en utilisant la couverture comme écran de protection.
- 4 **Recouvrir** l'ensemble de la friteuse.





Le même procédé peut être utilisé pour une **personne en feu**.

En l'absence de couverture anti-feu, le même procédé peut être utilisé à l'aide d'un **tissu en coton humide** (drap...).

5.5 LE SYSTÈME D'EXTINCTION AUTOMATIQUE POUR FEUX D'AUXILIAIRE DE CUISSON

Sur certains équipements de cuisson (friteuse...), des **systèmes d'extinction automatique** peuvent être installés.

Ils peuvent être activés par :

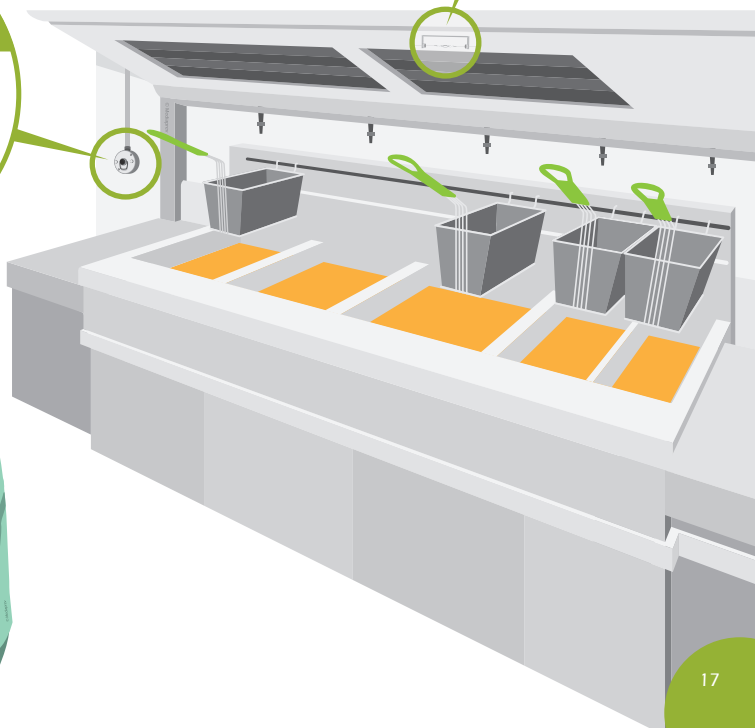
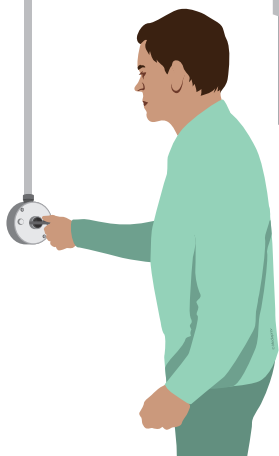
- ▶ Déclenchement **manuel** (activation de la poignée)
- ▶ Déclenchement **automatique** (fusible réagissant à la chaleur)



Poignée de déclenchement manuel



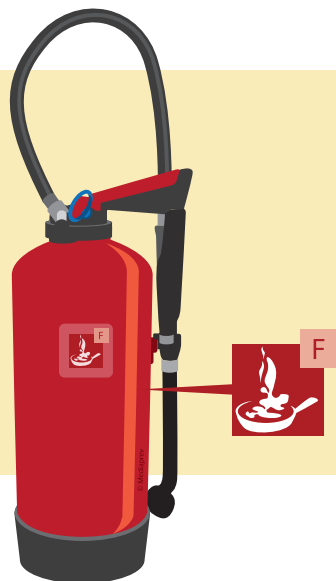
Fusible réagissant à la chaleur



NOTE

Certains extincteurs projetant un **brouillard d'eau** ou dotés d'un agent **extincteur spécifique** sont spécialement conçus pour l'extinction de feu de friteuse ou de graisse alimentaire.

Ils sont repérables grâce au **pictogramme** représentant la classe F apposé sur ceux-ci.



5.6 LE SABLE

Particulièrement efficace sur les feux de **flaque d'hydrocarbure**, il agit par étouffement.

Il suffit pour cela de **répandre le sable** à l'aide d'un seau ou d'une pelle de manière uniforme sur la surface en feu.

Le sable permet également de **stopper l'extension** d'une fuite d'hydrocarbure (enflammée ou non) en créant un barrage.

5.7 L'EXTINCTEUR PENDULAIRE

Sur certains équipements de l'établissement (local chaufferie, rayonnage de produits chimiques...) des **extincteurs pendulaires** peuvent être mis en place.

Ces derniers se déclencheront automatiquement lors d'un début d'incendie grâce au **fusible thermique** positionné en partie basse.



6. L'ÉVACUATION

6.1 LES ACTEURS DE L'ÉVACUATION

Lors d'un début d'incendie, il convient de **faire évacuer** les lieux. Pour cela, il existe **différents acteurs** qui ont chacun un rôle déterminé afin que l'évacuation se déroule de façon organisée, contrôlée et sereine.

Chaque établissement peut avoir sa propre organisation.

Le **guide-file** doit

Connaître parfaitement les **cheminements** des sorties de secours.

Orienter le public et les collaborateurs vers les **issues de secours**.

Diriger les occupants vers le **point de rassemblement**.



Le **serre-file** doit

Vérifier que toutes les personnes ont entendu l'alarme.

Vérifier qu'aucune personne ne reste dans la zone à évacuer.

Refermer si possible les portes et fenêtres après son passage.

Informer le responsable d'évacuation au point de rassemblement de toute difficulté.



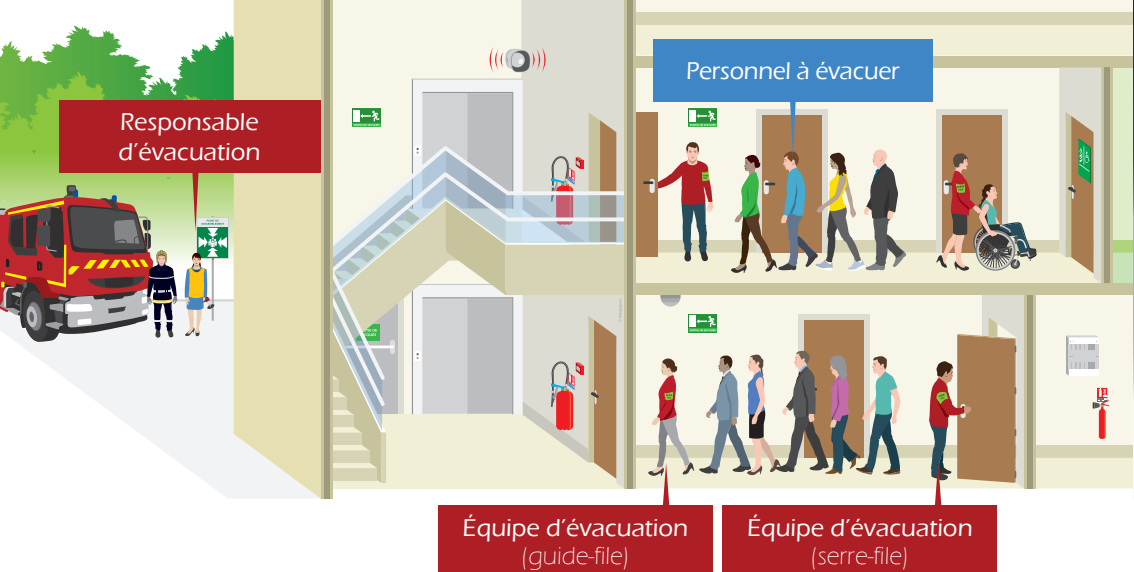
Le **responsable d'évacuation** doit

Veiller à la bonne marche de **l'évacuation**.

Vérifier la présence de tous les collaborateurs au point de rassemblement.

Accueillir et guider les secours lors de leur arrivée.





Le **personnel évacué** doit

Évacuer systématiquement dès l'audition du signal sonore (sans s'interroger sur le bien-fondé de l'évacuation).

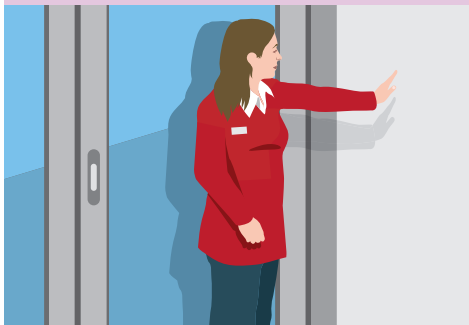
Suivre et écouter les consignes des guides et serre-files (généralement repérables par leur brassard ou chasuble).

S'orienter grâce à la **signalétique d'évacuation**.

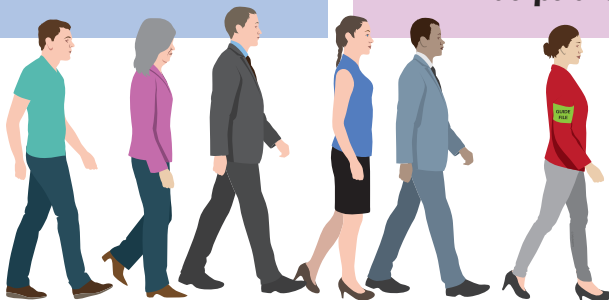
Ne pas rebrousser chemin pour récupérer ses effets personnels (vestes, clés, sac à main...).

Le **personnel d'accueil** doit

Empêcher le public et le personnel de continuer à pénétrer dans le bâtiment.



Cette consigne s'applique aux **établissements recevant du public (ERP)**.



6.2 LES FACTEURS AGGRAVANTS

Lors de l'évacuation, les **deux dangers principaux** sont :

- Les **fumées**
- Le mouvement de **panique**

NOTE

Le feu brûle,
la fumée tue.

Pour s'en protéger, il est recommandé de se déplacer **accroupi** près du sol.



Les fumées sont la première cause de mortalité lors des incendies. Elles tuent par asphyxie, intoxication et/ou brûlures. De plus, leur opacité désoriente les victimes et entrave l'évacuation.



Toxicité



Opacité



Inflammabilité



Chaleur



Mobilité

Lors d'un incendie, le comportement des autres individus a une influence importante : **La panique** peut alors se propager très rapidement. Les réactions des personnes sont ainsi disproportionnées, provoquant un mouvement de panique. Il est donc primordial d'adopter une **attitude calme et rassurante** afin de ne pas amplifier ce phénomène.



6.3 LE POINT DE RASSEMBLEMENT

Arrivé au point de rassemblement, il faut :

- Contrôler** la présence de ses collègues de travail.
- Rester **discipliné et calme**.
- Suivre les consignes** du responsable évacuation.
- Ne pas gêner** la circulation et l'intervention des secours extérieurs.
- Regagner les locaux** uniquement sur ordre des pompiers ou du responsable.



7. LES CONDUITES À TENIR SPÉCIFIQUES

En cas d'incendie, différentes conduites à tenir spécifiques sont à connaître **en fonction des situations**.

Il est important de faire prendre en charge les **personnes brûlées ou intoxiquées**. Il peut également y avoir des **personnes en situation de handicap**, il appartient aux collaborateurs de prendre en charge ces personnes de façon optimale.

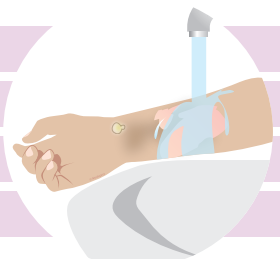
7.1 FACE À UNE PERSONNE BRÛLÉE

► **Supprimer** la cause (ou soustraire la victime à la cause).

► **Refroidir** à l'eau le plus tôt possible la zone brûlée.

► **Allonger** si possible la victime sur un drap propre.

► Demander un **avis médical** (pour une brûlure grave).



Il existe également des **douches portatives** spécialement conçues pour refroidir les brûlures thermiques.

Leur mise en œuvre est identique aux extincteurs.

7.2 FACE À UNE PERSONNE INTOXIQUÉE

► Placer la victime en **position assise**.

► Demander un **avis médical** et suivre les conseils donnés.

► **Surveiller** la victime



7.3 PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Certaines personnes souffrant d'un handicap se trouvent en **situation défavorable** lors de l'évacuation.

Lorsqu'un groupe d'individus est confronté à la nécessité de rejoindre rapidement une issue de secours, une déficience physique ou mentale peut induire une **position de faiblesse**.

Les équipes d'évacuation et plus généralement l'ensemble des collaborateurs se doivent **d'aider et d'accompagner les personnes en situation de handicap** pour rejoindre une sortie de secours et les mettre en sécurité.



Pour assurer la prise en charge d'une **personne mal ou non voyante**, il convient :

- ▶ D'aborder la personne en se **faisant entendre**.
- ▶ D'être **rassurant**.
- ▶ De **l'accompagner** jusqu'à une sortie.
- ▶ De **commenter** le cheminement.



Pour assurer la prise en charge d'une **personne déficiente intellectuelle**, il convient :

- ▶ D'aborder la personne avec **calme et fermeté**.
- ▶ De lui **faire comprendre** la nécessité d'évacuer.
- ▶ De **visiter les locaux** où les personnes peuvent être isolées.
- ▶ De **l'accompagner** jusqu'à une sortie.



Pour assurer la prise en charge d'une **personne mal ou non entendante**, il convient :

- ▶ De **visiter tous les locaux** où les personnes peuvent être isolées.
- ▶ **D'informer** la personne de la nécessité d'évacuer (par geste ou par lecture sur les lèvres).
- ▶ De favoriser la mise en place d'un **système d'alarme visuelle**.



Pour assurer la prise en charge d'une **personne à mobilité réduite**, il convient :

- ▶ De **proposer** votre aide à la personne ou lui faciliter le cheminement dans la foule.
- ▶ De **mettre en œuvre** l'élévateur si son fonctionnement est secouru.

Lorsque l'évacuation totale **n'est pas possible**.

- ▶ De **l'accompagner** dans un espace d'attente sécurisé.
- ▶ De **rendre compte** de sa présence aux services de secours lorsque l'évacuation totale n'est pas possible.



L'**espace d'attente sécurisé** est un local à l'abri des flammes et de la fumée, équipé d'un éclairage de sécurité et d'un moyen de se signaler aux secours.

Il est indiqué par des **pictogrammes spécifiques**.

Porte **coupe-feu** +
panneau de signalisation

Éclairage
de sécurité

Moyens
de **signalement**
(fenêtre, interphone, téléphone...)

Interphone
relié au poste
de sécurité

Interphone
relié au poste
de sécurité

Extincteur

Moyens
de **signalement**
(fenêtre, interphone, téléphone...)

Son **accès**
et sa **vacuité**
doivent être
permanents.

NOTE

Il peut également exister, sur certains sites, d'autres équipements permettant d'organiser l'évacuation des personnes à mobilité réduite.

Par exemple les **chaises d'évacuation**.



8. LES RÈGLES DE PRÉVENTION AU QUOTIDIEN

Il est essentiel de savoir mettre en œuvre les différents équipements de première intervention et les consignes de sécurité.

Néanmoins, la **prévention** reste la meilleure démarche pour lutter contre les incendies et leurs conséquences.

8.1 LES RÈGLES DE PRÉVENTION

En fonction des consignes en vigueur, différentes règles de prévention peuvent être **respectées par les collaborateurs au quotidien** afin de prévenir les risques d'incendie.

En voici quelques unes :

Signaler l'absence ou la détérioration des extincteurs.

Retirer systématiquement tous les objets pouvant obstruer les détecteurs de fumée.

Veiller à ne pas laisser encombrées les allées et les issues de secours.

Interdiction de graisser tout organe pouvant être au contact d'oxygène.

Ne pas bloquer les portes de secours.

Proscrire l'utilisation de tout appareil (multiprise, chauffage d'appoint...) n'ayant pas été autorisé par le service de maintenance.

Procéder à la **rédaction d'un permis de feu** pour la réalisation de tous travaux par point chaud.



8.2 LE PERMIS DE FEU

Les incendies touchent toutes les branches d'activité.

Dans plus de 30 % des cas, ce sont des travaux par points chauds qui ont déclenché ces incendies, souvent catastrophiques. Il n'y a pas de petits travaux **par point chaud**.

Les travaux par point chaud regroupent :

Le **soudage** à l'arc électrique

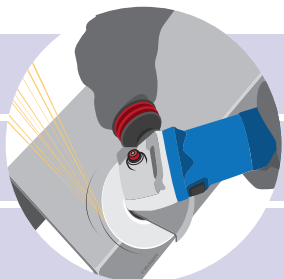
Le **soudage** au chalumeau

L'oxycoupage

Le **soudage** au chalumeau de bandes de bitume

Le **coupage et le meulage** à l'aide de disques

Les **meuleuses, tronçonneuses à métaux** et toutes les machines qui, par abrasion, génèrent des étincelles.



La **redaction du permis de feu** doit être obligatoire pour tous travaux par points chauds.

C'est un acte entrant dans le cadre de la communication de l'entreprise.

Le permis de feu doit être **formalisé et expliqué**. Chaque intervenant doit connaître les risques et les moyens à mettre en œuvre pour les diminuer et s'engager à respecter les règles de l'intervention.

Dès que l'intervention est envisagée, le superviseur des travaux doit informer le **chargé de sécurité** le plus tôt possible afin de lancer la procédure.

Ce document reprend les différentes consignes à respecter, les risques particuliers ainsi que les dispositions prises pour éviter tout débordement lors des travaux. Il doit être expliqué à **chaque personne amenée à intervenir ou à surveiller les travaux**.

9. TESTEZ VOS CONNAISSANCES

1 Quels sont les éléments constitutifs du triangle du feu ?

- A ☐ Bois, combustible, oxygène
- B ☐ Comburant, combustible, énergie d'activation
- C ☐ Bois, combustible, étincelle

2 Avec un extincteur eau + additif, vous pouvez éteindre :

- A ☐ Un feu de gaz
- B ☐ Un feu de métaux
- C ☐ Un feu de solide

3 La convection est :

- A ☐ Une cause d'incendie
- B ☐ Une méthode d'extinction
- C ☐ Un mode de transmission de chaleur

4 Il existe en France :

- A ☐ 3 classes de feux
- B ☐ 4 classes de feux
- C ☐ 5 classes de feux

5 Un feu de carton est un feu :

- A ☐ De classe A
- B ☐ De classe C
- C ☐ De classe D

6 La couverture anti-feu agit par :

- A ☐ Étouffement
- B ☐ Refroidissement
- C ☐ Suppression

7 Un extincteur possédant une poignée bleue est un extincteur à :

- A ☐ Poudre
- B ☐ Eau + additif
- C ☐ CO₂

8 Lors d'une évacuation, le guide-file doit :

- A ☐ Vérifier qu'il ne reste plus personne dans les bâtiments.
- B ☐ Accueillir les pompiers.
- C ☐ Orienter le public et les collaborateurs vers les issues de secours.

9 Vous pouvez utiliser un extincteur eau + additif sur une tension inférieure à :

- A ☐ 1 000 V
- B ☐ 20 000 V
- C ☐ 30 000 V

10 Un feu de gaz peut être éteint en :

- A ☐ Utilisant un extincteur à eau
- B ☐ Coupant l'arrivée de gaz
- C ☐ Utilisant un extincteur CO₂



GUIDE PRATIQUE ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION



MEDIAPREV

www.mediaprev.fr

Conception, réalisation Mediaprev

Illustrations Mediaprev

En vertu de l'article L335-2, toute utilisation frauduleuse et tout détenteur frauduleux seront systématiquement poursuivis, qu'ils soient privés, publics ou organismes publics.